

COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNEE 1884

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 15 décembre 1861, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1884

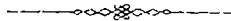
Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 8 mars 1862, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 42 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police ;
 - 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
 - 3^o Département de l'Intérieur ;
 - 4^o Département de l'Agriculture et du Commerce ;
 - 5^o Département Militaire ;
 - 6^o Département des Travaux publics ;
 - 7^o Département des Finances
-

on a exposé en vente 15,000 kilos de champignons, et ce chiffre montre combien il y aurait profit pour nos populations rurales à savoir ramasser les champignons comestibles.

C. Collections de mécanique agricole. Depuis l'achat de modèles d'instruments de fin 1883, les cours agricoles ont reçu deux modèles d'instruments de M. Adrien Dutoit, de Moudon.

La Bibliothèque a été organisée et plus en vue que dans les locaux précédents ; pendant l'hiver 1884-1885, le nombre des ouvrages demandés par les élèves pour lectures à la maison est plus considérable qu'il ne l'a été précédemment. parce qu'il est plus facile maintenant de se rendre compte des ouvrages que l'on peut emprunter.



ACADÉMIE

Professeurs.

Les modifications suivantes ont eu lieu dans le personnel enseignant.

M. E. Lehr, professeur ordinaire de Législations comparées et d'histoire du droit, ayant quitté l'Académie à la fin du semestre d'hiver, M. E. Roguin, conseiller de légation, à Paris, a été appelé à cette chaire, provisoirement, pour le semestre d'été 1884.

M. Blanc, II., a été chargé, comme professeur extraordinaire, du cours d'histologie générale dans la section des sciences médicales, pour l'année 1883-1884.

Le dédoublement des classes du Gymnase a exigé la nomination d'un nouveau professeur pour l'enseignement des langues latine et grecque en la personne de M. Ch. Feiderer, ancien directeur du Collège cantonal. M. le professeur Brélaz ayant dû renoncer momentanément à l'enseignement de la chimie au Gymnase, M. E. Chuard, professeur agrégé, a été chargé de le remplacer dans le courant du semestre d'hiver, en qualité de professeur extraordinaire.

M. Krömer, premier assistant de chimie, ayant

donné sa démission en octobre 1883, M. Chuard, deuxième assistant, a été chargé des fonctions qu'il remplissait, et M. H. Astié nommé deuxième assistant.

Etudiants.

En 1883-1884, les étudiants et les externes présentaient l'effectif suivant :

GYMNASE

	Hiver.	Eté
Elèves <i>réguliers</i> vaudois.	64	63
» » Suisse, non vaudois	5	5
» » étrangers à la Suisse	4	4
Total	<u>73</u>	<u>72</u>
<i>Externes</i> vaudois	6	9
» non vaudois.	5	4
» étrangers à la Suisse.	1	1
Total	<u>12</u>	<u>14</u>

Résumé.

Elèves réguliers	73	72
» externes.	12	14
Total	<u>85</u>	<u>86</u>

FACULTÉ DES LETTRES

Etudiants <i>réguliers</i> vaudois	14	14
» » non vaudois (Suisse)	2	2
Total	<u>16</u>	<u>16</u>

ACADEMIE

33

	Hiver.	Eté
<i>Externes</i> vaudois	2	2
» non vaudois (Suisse).	1	4
» étrangers à la Suisse	7	3
Total.	<u>10</u>	<u>9</u>

Resumé.

Etudiants réguliers	16	16
» externes	<u>10</u>	<u>9</u>
Total.	<u>26</u>	<u>25</u>

FACULTÉ DES SCIENCES

I. SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

Etudiants <i>réguliers</i> vaudois.	<u>6</u>	<u>6</u>
<i>Externes</i> vaudois	2	2
» non vaudois (Suisse)	3	2
» étrangers à la Suisse.	<u>2</u>	<u>—</u>
Total	<u>7</u>	<u>4</u>

Resumé.

Etudiants réguliers	6	6
» externes	<u>7</u>	<u>4</u>
Total	<u>13</u>	<u>10</u>

II. SECTION DES SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Etudiant régulier vaudois	1	1
» externe non vaudois.	<u>1</u>	<u>1</u>
Total et résumé	<u>2</u>	<u>2</u>

III. SECTION DES SCIENCES MÉDICALES.

Etudiants <i>réguliers</i> vaudois.	<u>15</u>	<u>14</u>
---	-----------	-----------

	Hiver	Été.
<i>Externes</i> vaudois	4	2
» non vaudois (Suisse)	2	4
» étrangers à la Suisse.	1	1
Total.	<u>7</u>	<u>7</u>

Résumé

Etudiants réguliers	15	14
» externes.	<u>7</u>	<u>7</u>
Total	<u>22</u>	<u>21</u>

IV. SECTION DE PHARMACIE.

Etudiants <i>réguliers</i> vaudois	12	12
» » non vaudois (Suisse)	8	7
» » étrangers à la Suisse.	1	1
Total.	<u>21</u>	<u>20</u>

<i>Externes</i> vaudois	1	1
» non vaudois (Suisse).	1	1
» étrangers à la Suisse.	<u>2</u>	<u>1</u>
Total.	<u>4</u>	<u>3</u>

Résumé.

Etudiants réguliers.	21	20
» externes.	<u>4</u>	<u>3</u>
Total.	<u>25</u>	<u>23</u>

FACULTE TECHNIQUE

Etudiants <i>réguliers</i> vaudois	11	11
» » non vaudois (Suisse).	3	3
» » étrangers à la Suisse.	<u>7</u>	<u>6</u>
Total.	<u>21</u>	<u>20</u>

	Hiver.	Eté
<i>Externes</i> vaudois.	1	1
» non vaudois (Suisse).	2	2
» étrangers à la Suisse	2	2
Total.	<u>5</u>	<u>5</u>

Résumé.

Etudiants réguliers.	21	20
» externes.	5	5
Total.	<u>26</u>	<u>25</u>

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Etudiants <i>réguliers</i> vaudois	16	16
» » non vaudois (Suisse)	2	2
Total.	<u>18</u>	<u>18</u>

<i>Externes</i> vaudois.	1	1
» non vaudois (Suisse).	1	1
» étrangers à la Suisse	1	1
Total.	<u>3</u>	<u>3</u>

Résumé.

Etudiants réguliers.	18	18
» externes.	3	3
Total.	<u>21</u>	<u>21</u>

FACULTÉ DE DROIT

Etudiants <i>réguliers</i> vaudois	12	12
» » non vaudois (Suisse)	1	1
Total.	<u>21</u>	<u>21</u>

	Hiver	Été
<i>Externes</i> vaudois.	9	9
» non vaudois (Suisse).	2	3
» étrangers à la Suisse	12	25
Total	<u>23</u>	<u>37</u>

Résumé.

Etudiants réguliers.	13	13
» externes.	23	37
Total.	<u>36</u>	<u>50</u>

Récapitulation.

Gymnase	85	86
Faculté des lettres	26	25
» des sciences (section des sciences physiques et naturelles)	13	10
» des sciences (sect. des math.)	2	2
» » » (» » médéc.)	22	21
» » » (» » pharm.)	25	23
» technique	26	25
» de théologie	21	21
» de droit	36	50
Total	<u>256</u>	<u>263</u>

Pendant le semestre d'été 1884, le *premier semestre du Gymnase* (classe intermédiaire) a compté 41 élèves réguliers, dont 34 Vaudois, 5 Suisses, non Vaudois, 2 étrangers à la Suisse, et 2 externes, dont 1 Vaudois, 1 non Vaudois

SECONDE PARTIE

§ I. **Examens.**

Les examens promoteurs subis par les élèves du Gymnase et les étudiants des diverses Facultés, au mois de juillet 1884, ont présenté les résultats suivants :

	DIVISION	Etudiants qui ont subi les examens	Etudiants promus	Etudiants non promus
<i>Gymnase.</i>	classe infé ^{re}	39	34	5
»	classe sup ^{re}	41 (9 ext.)	30 (bacheliers)	11
<i>Faculté des lettres.</i> . . .		12	9	3
<i>Faculté des sciences</i> . . .				
Section des sc. nat.	1 ^{re} année	1	1	1
» » » »	2 ^e année	1	1	1 (bachelier)
Section des mathémat. . . .	1 ^{re} année	1	1	
<i>Faculté technique.</i>	1 ^{re} année	10 (1 ext.)	8	2
»	2 ^e année	7	7	
»	3 ^e année	4	4 (admis au concours)	
<i>Faculté de théologie</i>	1 ^{er} degré	6	5	1 (n'a pas terminé).
»	2 ^e année	3	3	5
<i>Faculté de droit</i>	Baccal ^t	6	6	

Au mois d'*octobre* 1884, 7 élèves réguliers (6 de la classe supérieure et 1 de la classe inférieure) du *Gymnase* et 2 externes ont subi les examens du Baccalauréat ès-lettres. Ils se présentaient pour la deuxième fois; 4 seulement ont été admis. A la même date. 8 élèves qui n'avaient pas suivi les cours du 1^{er} semestre, se sont présentés aux examens d'admission dans la classe inférieure du *Gymnase* (2^o semestre).

Dans la *Faculté des lettres*, 3 étudiants ont complété leurs examens et ont été admis à entrer dans la Faculté de droit. Un 4^e, qui ne s'était pas présenté en juillet, n'a pas terminé ses examens.

Dans la *Faculté de théologie*, 4 étudiants ont subi les examens du 2^o degré; ils les ont complétés et ont été admis à présenter leur dissertation

§ II. Prix.

Comme les années précédentes, l'Académie, se conformant à la destination de la fondation Gay, en a appliqué le revenu à 5 prix de 20 fr. chacun, qu'elle a décernés aux étudiants qui s'étaient le plus distingués dans leurs examens.

La Caisse académique a complété la somme nécessaire pour le paiement de ces prix.

§ III. Diplômes.

Diplôme de bachelier es-lettres. Ce diplôme a été conféré à 24 étudiants réguliers et à 6 externes

Diplôme de bachelier ès-sciences physiques et naturelles. Ce diplôme a été conféré à un seul étudiant.

Diplôme de bachelier en droit. Conféré à 6 étudiants.

Diplôme de licencié en théologie. Ce diplôme a été délivré à 6 étudiants.

Diplôme de licencié en droit. Ce diplôme a été conféré à 3 étudiants.

Diplôme de docteur en droit. Ce diplôme a été conféré pour la première fois par l'Académie en 1884 à un candidat.

Diplômes d'ingénieur. Le diplôme d'ingénieur-constructeur a été conféré à trois étudiants. Le diplôme d'ingénieur-mécanicien à deux étudiants.

Le *diplôme fédéral de maître pharmacien* a été conféré à 7 élèves de l'École de pharmacie.

§ IV. **Concours.**

A la fin de l'année 1883, l'Académie, se conformant au règlement du 8 mai 1852, a publié le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes pour l'année 1883-1884. *Trente-cinq* étudiants et élèves du Gymnase ont répondu à cet appel et traité 23 sujets. Trois étudiants ont traité chacun 2 sujets. L'Académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examen, a décerné aux concurrents 22 *prix* et 14 *accessits*. La somme totale de ces récompenses s'est élevée à fr. 1690. Les noms des lauréats ont été proclamés en séance publique le 24 décembre, après lecture des rapports des commissions.

§ V. **Fondations.**

Les gages *Paris* et *Masset*, concernant les étudiants en théologie, n'ont été accordés à aucun étudiant durant l'année 1883-1884.

Le montant du prix *Pavillard*, fr. 15, a été remis à M. le directeur du Collège cantonal.

Le montant du revenu du legs *Zelnder*, fr. 18,40, a été remis à M. le professeur de langue hébraïque, conformément à sa destination.

Le montant du revenu de la fondation *Gay*, fr. 46,38, a été affecté à des prix, suivant l'intention du légataire (voir § *Prix.*).

§ VI. Bourses.

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année 1883-1884, sont au nombre de *onze*. dont 4 de la Faculté de théologie, 1 de la Faculté de droit, 2 de la Faculté des lettres, 3 du Gymnase et 1 qui poursuit ses études à Zurich.

Le montant total de ces subsides s'est élevé à fr. 2725 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 1884).

§ VIII. Cours et auditeurs.

Gymnase. Le dédoublement des classes du Gymnase paraît avoir répondu au but qui avait dicté cette mesure; les élèves, plus souvent interrogés, sont tenus constamment en haleine, et profitent davantage des leçons. On peut aussi, de cette façon, donner aux branches principales l'importance qu'elles méritent, et mieux préparer les futurs bacheliers.

Faculté des lettres. Comme les années précédentes, le cours de littérature française a été particulière-

ment fréquenté. Il a attiré un assez grand nombre de personnes étrangères à l'Académie, autorisées, par exception, à suivre ce cours.

Faculté des sciences (Section des sciences physiques). Le nombre des étudiants de la 1^{re} année de cette section a été un peu plus grand que dans l'année antérieure, bien que naturellement la section des sciences médicales, dans laquelle on peut entrer directement au sortir du Gymnase, ait enlevé quelques élèves à la section des sciences physiques.

Le seul cours nouveau que nous ayons à mentionner est celui d'Electrotechnic. de M. le professeur H. Dufour, qui a été suivi durant le semestre d'été 1884, par un assez grand nombre d'auditeurs. Un laboratoire pratique d'électricité a été créé.

Section des sciences médicales. Le nombre des étudiants de cette section s'est légèrement accru en 1883-1884. M. Loewenthal, professeur extraordinaire et assistant de physiologie, est entré en fonctions dès le milieu du mois de septembre.

Section de pharmacie. Le laboratoire de chimie a été fréquenté par 62 étudiants, savoir : 27 pharmaciens, 5 étudiants de la section des sciences physiques, 18 étudiants de la section des sciences médicales, 9 de la Faculté technique. 11 externes et élèves chimistes appartenant aux différentes sections, celle de pharmacie exceptée.

Faculté technique. Le nombre des étudiants est demeuré dans une bonne moyenne. Pendant l'année 1883-1884, le travail a été assidu et satisfaisant ; les

examens partiels et semestriels ont démontré que les études se sont maintenues à un niveau convenable. La loi actuelle prévoit une chaire de professeur ordinaire pour la mécanique industrielle; les circonstances présentes ont seules empêché de mettre cette chaire au concours.

Faculté de théologie. La troisième année de cette Faculté n'a point compté d'étudiants en 1883-1884, par suite de l'obligation où sont depuis 1881-1882, les futurs étudiants en théologie, de passer une année dans la Faculté des lettres. Six candidats à la licence ont présenté leur dissertation et ont été consacrés au Saint-Ministère.

Faculté de droit. Les cours de droit civil, de droit public, de droit romain, ont eu un assez grand nombre d'auditeurs; celui de droit romain a attiré un certain nombre d'étrangers, la plupart de nationalité allemande. La suspension des examens de la 1^{re} série des candidats au notariat a cependant entraîné une certaine diminution dans le nombre des jeunes gens qui suivent le cours de droit civil.

Fonds de l'Académie.

1 Obligation hypothécaire contre Fr ^s -L ^s Duport, du capital de . . .	Fr. 1,450 —
1 Acte de revers contre J.-L ^s Doxat, du Capital de	» 690 —
4 Obligations de la Caisse hypothé- caire nos 690 à 693, de Fr. 5000 . . .	» 20,000 —
A reporter . . .	Fr. 22.140 —

	Report . . .	Fr. 22,140 —
1	Obligation de la Caisse hypothécaire n° 4637, de	» 1,000 —
1	Obligation de la Caisse hypothécaire n° 5907, de	» 500 —
	Avoir de l'Académie au 31 décembre 1884, non compris le solde en caisse	<u>Fr. 23,640 —</u>

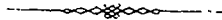
Résumé du Compte.

DÉBIT

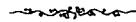
Solde en caisse au 31 décembre 1883	Fr. 1,494 33
Montant des intérêts échus	» 1,627 80
Encaissement d'un bon pour abonnements	» 113 —
	<u>Fr. 3,235 13</u>

CREDIT

Service des revenus de divers legs	Fr. 87 02
Allocation du secrétaire-caissier	» 258 —
Notes d'abonnements et de reliure	» 343 85
Paiements divers	» 89 80
	<u>Fr. 778 67</u>
Solde en caisse au 31 décembre 1884	» 2,456 46
Somme égale	<u>Fr. 3,235 13</u>



BIBLIOTHÈQUE CANTONALE



Mouvement des livres.

Livres sortis de la Bibliothèque :	
A. Bibliographie et Encyclopédies	46
B. Mémoires des sociétés savantes, revues. ouvrages périodiques et journaux	968
C. Géographie et voyages. Chronologie. Di- plomatie. Héraldique. Généalogie. Numismatique	214
D. Histoire universelle, ancienne, du moyen- âge et moderne	281
E. Histoire des états modernes	387
F. Histoire suisse.	179
G. Histoire des religions	177
H. Histoire ecclésiastique de la Suisse	20
J. Anecdotes. Biographies. Eloges. Mémoires et lettres	267
K. Linguistique. Dictionnaires. Grammaires	245
L. Littérature orientale et littérature ancienne	737
M. Littérature moderne.	3245
N. Philosophie et éducation	265
O. Sciences mathématiques. Sciences mili- taires	219
P. Sciences physiques. Chimie. Sciences na- turelles	<u>442</u>
A reporter	7692

	Report . . .	7692
Q.	Sciences médicales	226
R.	Beaux-Arts. Agriculture. Arts et métiers	86
S.	Politique	112
T.	Jurisprudence	405
U.	Théologie générale	280
V.	Théologie pratique	92
	Total des livres sortis	8893
	Livres consultés à la salle de lecture . .	26000
	Total des livres utilisés	34893

Principales acquisitions.

Encyclopedie du XIX^e siècle.

Mémoires et comptes-rendus de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

Bibliothèque des hautes etudes.

Lagrange, Cauchy et Laplace.

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Les grands écrivains de la France. (Collection.)

Le Journal officiel, ou suite au Moniteur.

Ces acquisitions ont eu principalement pour but de mettre à jour des collections de la Bibliothèque.

Dons.

De la Chancellerie fédérale, de la Chancellerie cantonale, de la Secrétairerie municipale : Diverses publications.

Des Etats-Unis : Diverses statistiques.

De la France : Divers dons.

De M. Piccard, professeur à Bruxelles : Pandectes belges.

De M. Cérésole, consul à Venise : Diverses publications.

De M. Edouard Tallchet : Plusieurs ouvrages

De M. Charles Stoucky : Un atlas géographique.

De MM. Brélaz et Etti : L'industrie laitière.

La Bibliothèque cantonale devrait recevoir un exemplaire de tous les journaux, imprimés, brochures, publications, ouvrages, rééditions, etc., qui sont imprimés ou édités dans le canton de Vaud ; mais malheureusement une partie des éditeurs ou imprimeurs négligent de se conformer aux dispositions de la loi sur la matière.

Le travail en vue d'une nouvelle édition du catalogue, comprenant les quatre suppléments actuels, est assez avancé pour qu'on puisse espérer de le terminer dans la première moitié de cette année.

